ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

office national de la chasse et de la faune sauvage

Question écrite n° 31363

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la composition du conseil d'administration de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Les chasseurs sont devenus minoritaires au sein du conseil d'administration de cet établissement public. Dans un souci d'une meilleure efficacité de cet établissement, la redéfinition de la représentation des chasseurs au sein de son conseil d'administration, notamment en tenant compte de leurs contributions financières, semble sérieusement à étudier. Il souhaiterait, dès lors, attirer l'attention du Gouvernement sur cette question et lui demander de bien vouloir lui préciser si d'éventuelles mesures sont envisagées.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives à la composition du conseil d'administration de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). La redéfinition de la représentation des chasseurs au sein du conseil d'administration de l'ONCFS fait l'objet d'une disposition particulière dans le projet de loi sur le développement des territoires ruraux qui vient d'être adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Cette disposition prévoit que ce conseil est composé de vingt-deux membres dont la moitié sont des représentants issus des milieux cynégétiques. Il comporte des représentants des fédérations des chasseurs et des associations de chasse spécialisée, des représentants de l'État, de ses établissements publics gestionnaires d'espaces naturels et forestiers, d'organisations professionnelles agricoles et forestières, d'organismes de protection de la nature, des personnels de l'établissement et des personnes qualifiées dans le domaine de la chasse et de la faune sauvage.

Données clés

Auteur : M. Laurent Hénart
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31363
Rubrique : Chasse et pêche
Ministère interrogé : écologie
Ministère attributaire : écologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 janvier 2004, page 29
Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2567